

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 6 février 1903, M. Henri Lacaille est nommé Conservateur-Adjoint honoraire des Archives du Palais de Monaco.

Le Prince, par Ordonnance du 14 du même mois, a nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Comte Eugène d'Harcourt, compositeur de musique.

Par Ordonnance du même jour, M. Charles Sauerwein, Enseigne de vaisseau, Officier d'Ordonnance de S. A. S. le Prince, est autorisé à accepter et à porter les palmes d'Officier d'Académie qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la République Française.

Par Ordonnances du 19 février 1903, M. le Docteur Guillaume Coulon, Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Monaco, est nommé Médecin en chef honoraire dudit Hôtel-Dieu; M. le Docteur Marie-Frédéric-Louis Colignon, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, est nommé Médecin en chef dudit Hôtel-Dieu, en remplacement de M. le Docteur Coulon, nommé Médecin en chef honoraire.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Il est créé à Monaco un *Institut International de la Paix* placé sous Notre Haut Patronage, et dont les Statuts sont annexés à la présente Ordonnance.

ART. 2.

L'Institut International de la Paix est déclaré établissement d'utilité publique, avec toutes les prérogatives attachées à cette qualité.

ART. 3.

Les fonds et valeurs dont dispose cet établissement sont déposés entre les mains du Trésorier Général de la Principauté, qui leur consacre un compte spécial. Les versements et retraits sont effectués par le Secrétaire Général de l'Institut, sur l'autorisation du Président.

ART. 4.

Par dérogation aux articles 4 et 5 des Statuts ci-dessus visés, les premiers membres de l'Institut pour la Principauté de Monaco, ainsi que les membres du premier Bureau, seront nommés par Nous.

ART. 5.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés,

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt février dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

**STATUTS**

**de l'Institut International de la Paix**

ARTICLE PREMIER

L'Institut International de la Paix a pour objet la publication de travaux documentaires concernant : le droit international, la solution des différends internationaux, la statistique des guerres et des armements, le développement des institutions internationales, la propagande et l'enseignement pacifiques, l'histoire et la bibliographie de ces questions.

Les documents, ouvrages et objets de toute nature que l'Institut réunit et conserve à cet effet constituent le *Musée-Bibliothèque de la Paix*.

ART. 2.

L'Institut est placé sous le Haut Patronage de S. A. S. le Prince de Monaco.

Il a son siège dans la Principauté.

ART. 3.

L'Institut se compose, au maximum, de dix membres monégasques ou résidant à Monaco, et de quarante-cinq membres étrangers.

ART. 4.

Les membres de l'Institut sont élus, à la majorité absolue des suffrages, par les membres présents à Monaco. Toutefois, l'élection n'est valable qu'après qu'elle a reçu l'approbation Souveraine.

ART. 5.

Le Bureau de l'Institut se compose d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire général faisant fonction de trésorier, élus pour trois ans et rééligibles. L'élection des membres du Bureau n'est valable qu'après qu'elle a reçu l'approbation Souveraine.

ART. 6.

Les ressources de l'Institut se composent :  
1° De la subvention qui peut lui être accordée par le Gouvernement Princier ;  
2° Des subventions, dons et legs qu'il peut être autorisé à recevoir ;  
3° Du produit de la vente de ses publications.  
Fait à Monaco, le vingt février dix neuf cent trois.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 23 juin et 6 novembre 1902, sur les rangs et préséances ;

Vu l'Ordonnance de ce jour, créant un Institut International de la Paix.

Notre Conseil d'Etat entendu ;

Avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

Les membres de l'Institut International de la Paix prennent rang dans les cérémonies publiques :

Quand les autorités sont réunies en corps, en tête du groupe *Musées et Instruction publique* qui sera dénommé désormais « SOCIÉTÉS SAVANTES, MUSÉES ET INSTRUCTION PUBLIQUE » ;

Isolément, après les Colonels et Lieutenants-Colonels, et avant l'Inspecteur Général des Finances.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le vingt février dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,

ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance du même jour, 20 février, sont nommés membres de l'Institut International de la Paix :

MM. Edmond Izard, ancien Officier d'artillerie, Directeur du Service foncier de la Principauté ;

Henri de Maleville, Conseiller d'Etat, Secrétaire général du Gouvernement; Charles de Monicault, Docteur en droit, Conseiller d'Etat, Avocat Général au Tribunal Supérieur ;

Gaston Moch, ancien Capitaine d'artillerie, Membre du Bureau International de la Paix, Conseiller privé et Chef de Cabinet de S. A. S. le Prince;

L'Abbé Jean Pichot, Chanoine honoraire ;

Jules Richard, Docteur ès-sciences, Directeur du Musée Océanographique ;

Gustave Saige, Archiviste paléographe, Correspondant de l'Institut de France, Conseiller d'Etat, Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais.

Sont nommés, en outre, à l'Institut International de la Paix :

Président : M. Gaston Moch ;

Vice-Président : M. le Chanoine Pichot ;

Secrétaire Général : Edmond Izard.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**

DE LA PRINCIPAUTÉ

C'est demain mercredi que doit avoir lieu, à 2 heures et demie, l'ouverture de l'Institut international de la Paix, dont nous avons annoncé plus haut la fondation.

S. A. S. le Prince Albert, désireux de montrer tout l'intérêt qu'il attache à la constitution de cette Société savante, a décidé d'en présider en personne la première séance. S. Exc. le Gouverneur général et M. le Maire de Monaco y assisteront à ses côtés.

Une des notabilités de la Principauté les plus connues et les plus respectables, M. Aymard Donnève de Martinaud, vient de s'éteindre en sa quatre-vingt-quatrième année, au domicile qu'il occupait à Monaco, rue du Milieu, n° 15. Avocat très estimé au Palais de Justice où, jusqu'en ces derniers temps, il tenait à honneur de siéger chaque fois qu'on faisait appel à son dévouement pour suppléer un juge du Tribunal Supérieur; Inspecteur des Ecoles depuis 28 ans; doyen du corps consulaire en sa double qualité de Consul général de l'Equateur et de Consul du Chili, le regretté défunt avait reçu en récompense de ses nombreux services la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Charles et les palmes d'officier d'Académie de France.

Originaire de la Corrèze, il était venu de bonne heure se fixer en ce pays et, par le mariage qu'il y avait contracté, était allié aux familles monégasques Gastaldi, Torre, de Loth, Colignon, Strafforelly et Rouderon. Sa bonté et sa charité étaient connues de tous les malheureux, dont il sera particulièrement regretté.

Les obsèques de M. Donnève de Martinaud ont été célébrées ce matin à dix heures au milieu d'une nombreuse affluence de notabilités locales qui ont tenu à rendre les derniers devoirs à cet homme de bien. S. A. S. le Prince a délégué le commandant Alban Gastaldi, officier d'ordonnance, pour le représenter. Un piquet de carabiniers rendait les honneurs autour du char funèbre, dont les cordons étaient tenus par M. Gustave Saige, le comte de Maleville, M. de Loth et M. de Villeneuve. S. Exc. M. le Gouverneur Général, le corps consulaire, les membres du Tribunal Supérieur, les officiers ministériels et le personnel enseignant ont suivi le convoi funèbre qui, à l'issue du service religieux à la Cathédrale, s'est rendu au cimetière de Monaco.

Après les dernières prières, S. Exc. M. le Gouverneur Général a pris la parole et, en termes émus, a retracé la carrière de travail, de dévouement et de charité du regretté défunt, rappelant en outre de ses titres consulaires, les services nombreux qu'au cours de sa longue existence M. Donnève de Martinaud a rendus à Monaco, soit comme avocat, soit comme inspecteur des écoles, soit enfin comme homme privé dont la générosité bienfaisante était toujours prête à soulager les malheureux.

La fête annuelle de charité organisée, sous le haut patronage de S. A. S. le Prince, par le Comité de bienfaisance de la Colonie française est fixée au lundi 9 mars prochain et sera donnée au Casino de Monte Carlo avec le généreux concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer.

#### AVIS-ENQUÊTE

Les propriétaires du quartier de la Colle, riverains des chemins Plati et Biovès, sont informés que le dossier de la répartition des dépenses à faire pour amener ces voies à l'état d'entretien est déposé à la Mairie de Monaco, pendant huit jours, du 21 février au 1<sup>er</sup> mars, pour recevoir les observations des intéressés.

Après ce délai, le paiement des sommes portées sur le tableau de répartition sera obligatoire, et leur recouvrement sera poursuivi par M. le Receveur des Domaines.

Ces formalités accomplies, le Domaine fera poser les canalisations d'eau et de gaz et prendra l'entretien de ces voies à sa charge.

Le Maire de Monaco donne avis au public qu'une enquête sera ouverte à la Mairie de Monaco, pendant huit jours, du jeudi 26 février courant au 5 mars prochain, durant lesquels les intéressés pourront présenter leurs observations sur le projet de mur de clôture que M. F. de Sigaldi se propose d'élever le long de sa propriété, en bordure du chemin muletier du Ténao à la Turbie.

Un fâcheux accident de voiture, qui a eu pour conséquence la mort tragique d'une malheureuse jeune domestique, s'est produit jeudi dernier sur le boulevard du Nord, à la hauteur du Crédit Lyonnais, dans les circonstances suivantes :

Vers 9 heures du matin, un char-à-bancs, appartenant à M. Auzello, boucher à Monaco, descendait le boulevard conduit par un garçon boucher, le nommé Joseph Denti, qui avait à côté de lui la domestique de son patron et le jeune fils de celui-ci, âgé de quatre ans et demi. Le cheval ayant pris une allure un peu vive, Denti crut utile de serrer son frein à fond; mais cette brusque manœuvre ayant enrayé les roues, les firent patiner sur la pente et la secousse fit verser le véhicule entraînant le cheval qui s'abattit. Le conducteur et le jeune Auzello n'eurent heureusement dans leur chute que quelques contusions sans gravité, mais il n'en fut malheureusement pas de même pour la domestique, Marguerite Landra, âgée de 22 ans, qui, étant tombée sur la tête, s'était fracturée le crâne. Transportée d'abord à la pharmacie Cruzel, puis à l'Hôtel-Dieu, l'infortunée jeune fille, malgré les soins qui lui furent prodigués par les hommes de l'art, a rendu quelques heures après le dernier soupir, sans avoir d'ailleurs repris connaissance.

Après le succès obtenu par *le Tasse*, de M. Eugène d'Harcourt, succès qui s'est confirmé dans trois magnifiques représentations, le théâtre de Monte Carlo va continuer avec éclat la série des grandes soirées lyriques, données sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert, en montant *Hérodiade* avec un luxe incomparable de décors et d'interprétation. La première de ce magnifique opéra du maître Massenet est fixée à après-demain jeudi. En voici la distribution :

Jean, M. Tamagno; Hérode, M. Renaud; Panuel, M. Fournets; Vitellius, M. Vallier; le Grand Prêtre, M. Borie; Salomé, M<sup>lle</sup> Calvé; Hérodiade, M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin; une Babylo-nienne, M<sup>lle</sup> Billa.

Ballet, dansé par M<sup>lles</sup> Dethul, de Biasi, Grassi, Moretta, réglé par M<sup>me</sup> Gedda.

L'orchestre sous la direction de M. Léon Jehin.

Les matinées du charmant petit théâtre du Palais des Beaux-Arts sont toujours très suivies, et les spectacles qui y sont offerts ont le mérite d'être aussi variés qu'attrayants. Ces jours derniers, on y a fait fête à trois des meilleurs artistes du théâtre des Capucines de Paris, M<sup>lle</sup> Lyse Berty, MM. Fernand Dépas et Paul Ardout qui, en outre de leur amusant répertoire de monologues et de chansons, ont festement enlevé une spirituelle fantaisie d'actualité, *Soyons optimistes* de M. Miguel Zamacoïs, dont Monte Carlo a eu la primeur avant Paris, où elle va être créée par les mêmes artistes.

La juste et universelle renommée que s'est acquise la merveilleuse phalange instrumentale du Casino de Monte Carlo fait que cette semaine beaucoup d'étrangers de passage sur le littoral, à l'occasion des fêtes carnavalesques, ont tenu à venir assister à nos grandes auditions du jeudi et du dimanche. Aussi, l'empressement du public a-t-il été particulièrement considérable au 14<sup>e</sup> Concert Classique et au Concert Moderne d'avant-hier.

Parmi les œuvres de choix dont, jeudi, M. Jehin

a dirigé l'exécution avec son art consommé, il faut citer l'importante symphonie *Im Walde*, de Joachim Raff, la belle ouverture des *Francs-Juges*, de Berlioz, des fragments symphoniques de César Franck, et la Marche Funèbre du *Crépuscule des Dieux*, de Wagner, suivie de la *Marche du Couronnement*, de Saint-Saëns. Toutes ces pages géniales ont été vivement goûtées et longuement acclamées.

Au Concert Moderne, c'était au tour de M. Arturo Vigna de monter au pupitre, et, sous sa baguette nerveuse, notre vaillant orchestre ne s'est pas moins distingué. Successivement le public qui emplissait la salle a applaudi la remarquable *Symphonie en mi*, de M. Zanella, le Prélude de *Déjanice*, de M. Catalani, *Il Ruscello*, de Bolzoni, et la Marche de *Cleopatra*, de Mancinelli. A ce même Concert, une exquise violoniste, M<sup>lle</sup> Inéz Jolivet, a enthousiasmé l'auditoire par son habile virtuosité et le charme intense de son interprétation du 3<sup>o</sup> *Concerto* de Saint-Saëns, puis de divers morceaux de Chopin, Hubay et Schubert.

La période des fêtes du Carnaval qui, favorisées par une température printanière, ont attiré à Nice et sur tout le littoral, une foule considérable d'étrangers, se termine aujourd'hui. Ces fêtes ont amené pendant toute cette dernière semaine une affluence inusitée dans la Principauté, dont les spectacles, les concerts, les jardins et les promenades ont fait l'admiration de tous ces hôtes de passage.

La population monégasque a, de son côté, tenu à célébrer gaiement le Carnaval, et en outre de plusieurs joyeuses réunions de famille qui ont eu lieu ces jours-ci, nous constatons avec plaisir la réussite complète de la belle soirée-redoute qui, organisée par un groupe privé dans la salle du Théâtre des Variétés, y a réuni, vendredi soir, un grand nombre de personnes toutes obligatoirement et fort coquettement costumées en blanc et rouge, qui sont les brillantes et fort gracieuses couleurs de la Principauté. C'est la première fois qu'une fête de ce genre était donnée en ce pays, et le succès a dépassé l'attente de ceux qui en avaient pris l'initiative. D'élégantes petites bannières d'honneur ont été décernées aux plus jolis costumes, et le bal s'est prolongé avec entrain jusqu'au matin.

Les parties d'échecs du Tournoi International de Monte Carlo se succèdent chaque jour entre les quatorze champions, et ces luttes pacifiques intéressent au plus haut degré les nombreux amateurs qui en suivent les péripéties. Voici quelle était samedi soir la situation respective des concurrents :

7 points	Teichmann.
6 —	Pillsbury.
5 p. 1/2	Marco, Mieses, Schelchter et Dr Tarrasch.
5 points	Maroczy et Mason.
4 p. 1/2	Taubenhaus.
4 points	Wolf.
3 p. 1/2	Albin.
2 p. 1/2	Marshall et Reggio.
0 points	Colonel Moreau.

A noter que MM. Pillsbury et Maroczy ont à terminer demain une partie demeurée inachevée.

Dans ses audiences des 19 et 20 février courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

*Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :*

Blodig François, né à Vienne (Autriche) le 16 novembre 1873, chauffeur-mécanicien, demeurant à Nice, 250 francs d'amende;

Kohnstamm Ludwig, né à Munich (Bavière) le 27 novembre 1869, docteur en médecine, demeurant à Monaco, 150 francs d'amende par défaut;

1<sup>o</sup> Caron Louis, né à Vassonville (Seine-Inférieure) le 17 avril 1866, mécanicien, demeurant à Monaco, 100 francs d'amende;

2<sup>e</sup> Chaslon Marguerite, veuve Roussel, née à Paris le 18 février 1847, rentière, demeurant à Monaco, 16 francs d'amende par défaut;

*Pour délits divers :*

Dauzat Ferdinand, né à Thiers (Puy-de-Dôme) le 18 septembre 1859, charcutier, sans domicile fixe, 6 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Morel Alexis-Henri, né à Nîmes (Gard) le 10 avril 1863, chaudronnier, sans domicile fixe, 6 jours de prison et 16 francs d'amende, même délit;

Cristau Louis-Jules, né à Perpignan (Pyénées-Orientales) le 6 février 1863, infirmier, sans domicile fixe, 6 jours de prison et 16 francs d'amende, même délit.

En plus des trains de retour de Monte Carlo sur Nice, à 11 h. 40 du soir et à minuit 14, fonctionne depuis quelques jours un nouveau train spécial et direct quittant Monte Carlo chaque nuit à 2 h. 15 du matin.

Jeudi 26 février 1903, à 2 heures et demie

**15<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>Iphigénie en Aulide</i> , ouverture.....	Gluck.
<i>Symphonie en mi bémol</i> (n° 39).....	Mozart.
<i>Messidor</i> , entr'acte symphonique.....	Alf. Bruneau
Thème et Variations du 5 <sup>e</sup> <i>Quatuor</i> .....	Beethoven.
<i>Phaéton</i> , poème symphonique.....	Saint-Saëns.
<i>Cosatschoque</i> .....	Dargomijsky
Fantaisie sur une danse cosaque.	

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

Mardi dernier, 24 tireurs ont pris part au *Prix de Ciro's Bar*; il a été gagné par MM. Patron et Mackintosh, 6 sur 6, qui partagent les première et deuxième places; troisième, M. Moncorgé, 5 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Blake, Wilder, baron de Montpellier, Roberts et Journu.

Trente-un tireurs ont pris part, mercredi, au *Challenge-Cup* (2<sup>e</sup> épreuve); il a été gagné par M. Woolton, 10 sur 10, premier; MM. le comte d'Oultremont et baron de Montpellier, 9 sur 10, deuxièmes.

Jeudi, le *Prix de Riviera-Palace* a réuni vingt-quatre tireurs, et a été gagné par MM. Pellerin et baron de Tavernost, 8 sur 8, qui partagent les première et deuxième places; M. A. Ginot, 7 sur 8, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte d'Havrincourt et Castadère.

Quarante-un tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix de Beaulieu*; il a été gagné par M. A. Ginot, 9 sur 9, premier; MM. Patron et Pellerin, 9 sur 10, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par M. Roberts.

Samedi, 22 tireurs ont pris part au *Prix de l'Hermitage-Hôtel*; il a été gagné par MM. le baron de Tavernost et baron de Dorlodot, 11 sur 11; troisième, M. R. Gourgaud, 10 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. C. Robinson, Watson, baron de Dorlodot, Hannam.

Trente-un tireurs ont pris part, hier, au *Prix des Œillets*, qui a été gagné par MM. Blake, Roberts et Journu, 15 sur 15.

La poule a été gagnée par MM. Beresford, Blake, Erskine, Pellerin et A. Ginot.

Mercredi 25 février. — **Challenge-Cup** (handicap). — Troisième épreuve.

Vendredi 27 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 2 mars. — *Prix du Mont-Agel* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 4 mars. — **Challenge-Cup** (distance fixe). — *Un Objet d'Art*, d'une valeur de 1,500 francs.

**LETTRES ET ARTS**

**Au Musée du Louvre.** — On vient d'exposer dans la salle Duchâtel, au musée du Louvre, la *Vierge avec l'Enfant* attribuée à Quinten Massys provenant du legs Rattier, et dans la salle des Primitifs français du xv<sup>e</sup> siècle, la figure de la femme lisant dans un livre d'Heures, acheté récemment à la vente Lelong.

**Pour les Prix de Rome.** — M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France, a décidé l'admission des femmes aux concours pour les différents prix de Rome (sculpture, peinture, musique, gravure, architecture). Dès le mois de juin prochain, les élèves femmes de l'École des Beaux-Arts pourront participer à ces épreuves.

M. Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts, a adressé sur cette question un rapport favorable à M. Chaumié, et le décret sera prochainement signé.

**Un poète tchèque.** — On célèbre en ce moment, à Prague, le cinquantième anniversaire du poète Jaroslav Vrchlicky, professeur de littérature à l'Université tchèque de cette ville.

À côté de nombreux volumes de vers personnels, M. Vrchlicky a publié des traductions des principaux chefs-d'œuvre étrangers: la *Divine Comédie* et la *Vita nuova* de Dante, la *Jérusalem* du Tasse, le *Roland* de l'Arioste, les *Lusiades* de Camoens, le *Prométhée* de Shelley, les deux *Faust* de Goethe, les *Œuvres* de François Villon.

Il a aussi traduit en vers tchèques le *Cyrano* de M. Edmond Rostand.

**Causerie Bibliographique**

**Les animaux excentriques**, par Henri COUPIN. — Un vol. 28 x 19 de 419 pages, illustré de 238 gravures et une aquarelle; Paris, Nony, 1903. — Prix: 4 francs.

Voilà un bon et beau livre qui pourrait servir de prototype aux ouvrages de haute vulgarisation. Depuis le jeune homme — ou même l'enfant — qui veut se distraire jusqu'à l'homme de science qui veut s'instruire, tout le monde pourra le lire avec profit et plaisir. L'auteur — bien connu de nos lecteurs, d'ailleurs — excelle à extraire des choses les plus ardues le fait intéressant, curieux, et à l'exposer d'une manière à la fois claire, exacte et souvent même humoristique, qualités qui vont rarement ensemble. Ce sont elles qui ont fait le succès de son précédent ouvrage, *les Arts et Métiers chez les animaux*. Ce sont elles aussi qui feront celui de son livre de cette année, qui est d'un attrait rare.

À côté des êtres en quelque sorte normaux décrits dans tous les ouvrages d'histoire naturelle, il en existe une multitude d'autres qui, sortant du commun, nous paraissent extraordinaires par l'aspect, fantasques par les mœurs, excentriques par la forme. Ceux-ci, le grand public les connaît assez mal; on ne s'occupe guère d'eux que dans les ouvrages de haute science, consultés seulement par les spécialistes. La lacune était à combler, et M. Henri Coupin s'est efforcé de le faire, en groupant ces animaux « excentriques » dans un certain nombre de chapitres pittoresques: *les animaux pique-assiettes; les excentricités de l'appendice caudal; les êtres étranges du fond des mers; les musiciens ambulants; les comédiens de la nature; les mammifères à la physionomie bizarre; les bêtes qui ont conscience de la mort, etc., etc.*

Si peu versé que l'on soit dans la zoologie — cette science que l'auteur sait rendre si aimable — comment ne pas s'intéresser au pluvien, dont le rôle dans la nature semble être de nettoyer les dents des crocodiles; au rémora, qui se fait voiturier par le requin pour lui voler un peu de nourriture au moment psychologique; aux mœurs des gigantesques baleines et des orques qui leur dévorent la langue; aux monstres disparus, et dont on trouvera dans l'ouvrage de fort curieuses reconstitutions; aux chauves-souris, dont l'aspect seul indique les mœurs bizarres et troublantes; au poisson-archer, qui a véritablement imaginé la chasse à tir; à ces curieux « bâtons qui marchent », semblant sortis de l'esprit fantaisiste d'Edgar Poë, etc.? À citer aussi un extraordinaire chapitre

sur la musique chez les oiseaux et les insectes. Il est difficile de pousser plus loin la documentation.

Toutes ces bêtes nous étonnent, mais elles nous instruisent aussi — l'auteur qui est un homme de laboratoire ne l'oublie pas — en nous faisant connaître de grandes lois de la nature ou d'importants phénomènes biologiques tels que le mimétisme, le commensalisme, l'adaptation au milieu, l'évolution des espèces, la disparition des moins armés, l'intelligence des bêtes, la lutte pour l'existence, l'extension de la vie sur la terre, le parasitisme, l'autotomie, etc., et, enfin, l'esprit inventif de la nature qui se plaît souvent — très souvent — à faire des excentricités, à créer des sortes de monstres, autant par les formes que par les mœurs.

L'ouvrage est orné de jolies gravures accompagnées de légendes pleines d'esprit — et du bon. Il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques.

**VARIÉTÉS**

**L'École de technologie de la Municipalité de Manchester.**

La ville de Manchester vient de créer un admirable établissement qui n'a sans doute pas beaucoup de concurrents dans le monde entier.

Nous devons dire que voici déjà longtemps que les habitants et les autorités administratives de la ville se préoccupent de faciliter l'éducation technique des masses; dès 1824, on avait fondé assez modestement une École de mécaniciens « Institution of Mechanics »; au bout de trente-trois ans, on tint à améliorer cet établissement qui vit se développer son champ d'action, et qui devint vraiment une école technique générale. Quand le Parlement eut voté, en 1889, la loi sur l'enseignement technique, Manchester voulut profiter des nouvelles facilités données par cette législation, et ce fut comme conséquence que, en 1890, les autorités locales obtinrent une importante subvention des fonds de Trésor; puis, en 1892, l'Institut Whitworth d'Art et d'Industrie fut transféré à la corporation (autrement dit à la municipalité), et enfin les recettes nettes laissées en 1897 par l'Exposition de Manchester vinrent contribuer à former un crédit important pour la fondation, la construction d'une nouvelle école technique. D'autres fonds furent fournis par les exécuteurs testamentaires de Sir Joseph Whitworth (celui-là même qui avait créé l'Institut d'Art et d'Industrie dont nous venons de parler), qui firent de plus cadeau à la ville d'un magnifique terrain pour y élever les nouvelles constructions. Nous remarquerons que des dons de ce genre sont fréquents en pays anglais aussi bien qu'américain, et que malheureusement ils ne suscitent pas beaucoup d'imitateurs en France.

Pour donner immédiatement une idée de cette admirable école, nous dirons que les bâtiments principaux couvrent une superficie de 680 mètres carrés, sans compter une annexe consacrée à l'industrie textile, et qui couvre une surface de quelque 120 mètres carrés. Les bâtiments sont du style de la Renaissance française; les matériaux sont surtout des briques et des terres cuites, et tout l'ensemble est d'une élégance extrême qui rappelle au premier abord plutôt un musée qu'une école technique.

L'établissement est sous le contrôle du comité de l'Instruction technique émanant du Conseil municipal; mais il y a naturellement un principal, savant distingué qui, depuis des années, s'occupe de l'enseignement technique de la ville, assisté d'un sous-principal.

L'enseignement de l'école, que nous ne pouvons faire qu'esquisser, pour ne pas entrer dans des développements par trop techniques, s'étend sur trois années, les classes commençant le 22 septembre pour se terminer le 31 juillet de l'année suivante, avec deux semaines de vacances à Noël et une semaine à la Pentecôte; l'après-midi du mercredi, il n'y a point de classes, et les élèves vont au club athlétique qui est mis à leur disposition; ils ont également un gymnase pour eux. Les heures de cours sont de 9 heures 1/4 à 5 heures du soir, avec arrêt de trois quarts d'heure pour le lunch. Disons (car les questions de budget ont toujours une grande importance en pareille matière) que les droits d'inscription, dans chaque département d'enseignement sont de 410 francs par terme. Les élèves qui suivent l'enseignement de jour

doivent être âgés d'au moins quinze ans, les classes du soir étant toutes spéciales ; à moins d'avoir certains diplômes de capacité, ils passent un examen d'entrée portant sur l'anglais, les mathématiques, le dessin linéaire, et trois des matières suivantes (dont une langue) : français, allemand, latin, chimie, physique mécanique. A la fin des études, on accorde un diplôme à ceux qui ont suivi de façon satisfaisante le cours de l'enseignement. On a prévu nombre de bourses pour l'école, ainsi que des expositions des travaux d'élèves. Pour les cours du soir, dont nous avons dit un mot tout à l'heure, les tarifs d'admission sont assez bas pour être à la portée du monde ouvrier : le programme comprend quatre sections, commerce, sciences, technologie et arts.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur les diverses sections, les différents départements de l'enseignement du jour, de l'École proprement dite par conséquent, et même sur l'installation matérielle de ses cours, de ses laboratoires, nous ne pourrions nous empêcher d'admirer cet établissement. Un détail montrera du reste que tout a été combiné pour donner des leçons de choses aux élèves, puisque, par exemple, les deux ascenseurs, dont l'un est hydraulique, et l'autre électrique, serviront à des expériences conduites par les professeurs devant les élèves.

Tout un département de l'École est destiné à l'étude de l'électricité appliquée à l'art de l'ingénieur, et vingt laboratoires ou ateliers y sont consacrés, soit dans le sous-sol, soit dans le rez-de-chaussée ou dans les deux étages supérieurs. Pour ce qui est du matériel d'enseignement, il comprend les dernières nouveautés. Il y a une section, un département de chimie pure ou appliquée, où l'on s'occupe tout à la fois de chimie industrielle générale, de teinture, de fabrication du papier, de brasserie, de métallurgie, et c'est un matériel admirable que contiennent les divers ateliers ou laboratoires ; il y a aussi une bibliothèque spéciale et fort riche qui forme une dépendance de ce département. Nous pourrions citer, comme chose bizarre au premier abord, un département de boulangerie et pâtisserie, où l'on formera des spécialistes pour ces industries quelque peu abandonnées à la routine. Il y a aussi des sections qui éduqueront des technologistes experts en photographie, en impression, en gravure mécanique et photogravure, en lithographie, etc., etc.

Un département des plus importants est celui où l'on traitera du génie sanitaire, de la plomberie et des travaux analogues, éclairage, alimentation et distribution d'eau, etc. Nous aurions encore à signaler la section des arts de la construction et de l'architecture, dont les élèves peuvent du reste profiter également de l'enseignement donné à l'École des Beaux-Arts, qui est un autre établissement municipal absolument indépendant. Il va de soi que les élèves ont à leur disposition une forge, une fonderie et un atelier pour le travail du bois, où ils se familiarisent avec toutes les formes de travail manuel. Enfin, comme Manchester se trouve au centre de la région cotonnière anglaise, la section des arts textiles tient une grande place dans cette école, et les élèves peuvent y suivre et y mettre en pratique toutes les phases du traitement du coton et de sa transformation en fil, puis en tissu.

On le voit, cette Ecole est pour ainsi dire unique en son genre.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 22 Février 1903

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
NICE, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cublen,	sur lest.
GÈNES, yacht à vap. <i>Meliora</i> , ital., c. Vassalo,	—
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	sable.
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
TORRE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. Loffredo,	charbon.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sable.

Départs du 15 au 22 Février

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	passagers.
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—

Etude de M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le 13 février 1903, enregistré, M. Joseph Barberis a acquis de M. Benoît Scorsoglio et de M<sup>me</sup> Thérèse Bono, son épouse, le fonds d'*Hôtel, Café et Restaurant du Midi*, que M. et M<sup>me</sup> Scorsoglio exploitaient à Monaco, quartier de Saint-Michel.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile à cet effet élu en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire, dans le délai de huit jours sous peine de forclusion.

L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi 26 février courant, à 10 heures du matin, vis-à-vis le nouveau marché de Monte Carlo, l'huissier soussigné procédera à la vente aux enchères publiques d'un kiosque de deux mètres carrés, couvert en zinc, avec vitrage et panneaux.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, licencié en droit,  
notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 24 janvier 1903, transcrit au Bureau des hypothèques de Monaco le 5 février 1903, vol. 81, n° 13, M. Jean ANDREI, propriétaire et ancien restaurateur, et M<sup>me</sup> Caroline MONDANI, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à M. Louis-Napoléon LAURENS, banquier, demeurant à Monte Carlo Supérieur, territoire de la Turbie, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> CARRIÈRE, une maison à usage d'habitation, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et trois étages avec mansardes, située à Monaco, session de la Condamine, rue Terrazzani, cadastrée n° 150, section D, tenant du nord-est à la rue Terrazzani, du sud-est à MM. Gastaud, Oneglia et à la marquise Zurla, et du sud-ouest à une cour appartenant à M. Jaume, et à la marquise Zurla, et du nord-ouest à M. Jaume. Cette vente a été faite au prix de *soixante-neuf mille francs*, payable après l'accomplissement des formalités hypothécaires.

Avertissement est donné à toutes personnes ayant droit de prendre inscription sur l'immeuble vendu, à raison d'hypothèques légales, de requérir cette inscription dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Expédition dudit acte a été déposée le 18 février 1903 au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

CARRIÈRE.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco,  
2, rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION AMIABLE

Le jeudi 12 mars 1903, à 2 heures du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, de la

MAISON ROSTICHER

sise à Monte Carlo, passage Grana, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec jardin, le tout d'une superficie de 459 mètres carrés environ.

Lavoir, eau, gaz, tout-à-l'égout.

Mise à prix : 55,000 francs.

S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

PARFUMERIE  
DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

541 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 828 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général  
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline  
MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets

RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants  
(dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
	16	776.2	762.5	763. »	764. »	766. »	11.2	14. »	11.5	10. »				9.8	81	Sud-Ouest.	Beau.			
17	774.5	776. »	777. »	777.5	778.3	10.5	11.2	11. »	10.5	10. »	52	Nord-Est.	id.							
18	778. »	778.7	777.8	778. »	778.5	12. »	12.8	11.5	10.2	9. »	60	Nord-Est fort.	id.							
19	781. »	782.2	777. »	781.4	781.5	12.1	13.8	12.5	12.3	10. »	75	Sud-Ouest.	id.							
20	780.2	780. »	779.2	780.1	780. »	11. »	13. »	12.5	11.2	10.1	78	id.	id.							
21	781.8	781.2	780.1	780. »	779.5	13. »	13.2	12.5	12.6	11. »	80	id.	id.							
22	776. »	775.1	774.8	773.8	773.2	13. »	13.5	12.8	12.5	12.3	85	Calme.	Nuageux.							
DATES											16	17	18	19	20	21	22			
TEMPÉRATURES											Maxima.	14. »	11. »	12.8	13.8	13. »	13.2	13.6		
EXTREMES											Minima.	9.8	8.5	9. »	8.8	8.7	9. »	10.8		

Pluie tombée : 00mm